



Action Jeunesse

Fiche sanitaire 2026-2027

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : _____

☐ GARÇON

☐ FILLE

I - RESPONSABLE DU JEUNE

RESPONSABLES LEGAUX			
INFORMATIONS	Père	Mère	Autre responsable légal (Personne référente)
Nom(s)	M.....	Mme.....	
Prénom(s)			
Adresse e-mail			
Téléphone domicile			
Téléphone mobile			
INFORMATIONS	Père	Mère	Autre responsable légal (Personne référente)
Situation familiale (1)			Rôle :
La garde de l'enfant est :	• Conjointe • Confiée au père (2)	• Conjointe • Confiée à la mère (2)	Lien avec l'enfant :

(1) Célibataire – Marié(e) – Veuf(ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) – Concubin(e) – Pacsé(e)

Joindre un justificatif précisant le mode de garde en cas de divorce : copie de l'extrait

II- RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Guichet Unique

11 rue Albert Molinier – 95410 GROSLAY

01 39 83 33 06 – E-mail : guichet.unique@mairie-grosly.fr

Le jeune suit-il un traitement médical ?

OUI ☐ NON ☐

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Les médicaments sont mis à disposition du jeune qui les prendra de lui-même sous la surveillance d'un encadrant.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Rubéole OUI ☐ NON ☐	Varicelle OUI ☒ NON ☐	Angine OUI ☐ NON ☐	Rhumatisme articulaire aigu OUI ☐ NON ☐	Scarlatine OUI ☐ NON ☐
Coqueluche OUI ☐ NON ☐	Otite OUI ☐ NON ☐	Rougeole OUI ☐ NON ☐	Oreillons OUI ☐ NON ☐	

LE JEUNE A-T-IL DES ALLERGIES ? :

Asthme : OUI ☐ NON ☐

Alimentaire : OUI ☐ NON ☐

Médicamenteuse : OUI ☐ NON ☐

AUTRES : OUI ☐ NON ☐

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

Indiquez ci-après :

les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, rééducation...) en précisant les dates et les précautions à prendre :

III- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, suit-il un régime alimentaire particulier (sans viande, sans porc, etc...)

Précisez.

PJ. : Vaccinations :

JOINDRE IMPERATIVEMENT LA PHOTOCOPIE DES PAGES DE VACCINATIONS OU A DEFAUT UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION DE VACCINATION.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Guichet Unique

11 rue Albert Molinier – 95410 GROSLAY

01 39 83 33 06 – E-mail : guichet.unique@mairie-groslay.fr

Je soussigné(e), responsable légal(e) du jeune.....
Autorise mon adolescent :

- À rentrer seul(e) après les activités de L'EAJ : oui ☐ non ☐
- À participer aux activités physiques et sportives
- À utiliser les transports en car ou mini bus

Autorise : l'équipe d'animation à prendre des photos et ou film de notre adolescent(e) au cours des activités proposées et à les utiliser sur tout support de communication communal.

La prise de vues de mon enfant pour les publications de la ville (journal, affiches, site internet, groupes...)

L'envoi de mail de la part du guichet unique concernant diverses informations relatives à l'accueil de loisirs, au guichet unique et aux diverses manifestations organisées par la ville

Autorise : l'équipe du service jeunesse à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de notre adolescent.

Je soussigné, Responsable légal du jeune, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Le Signature des Parents ou autre responsable légal :

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées par la commune de Groslay dans le but de prendre en charge de manière adaptée les enfants sur le site concerné. Elles sont collectées par le Guichet unique et sont destinées à ce service et à la Direction des centres de loisirs. Elles sont conservées pendant un an. La base juridique du traitement est une obligation légale.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation ou d'opposition en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL ».

Guichet Unique

11 rue Albert Molinier – 95410 GROSLAY

01 39 83 33 06 – E-mail : guichet.unique@mairie-grosly.fr